

Décrets administratifs

Gouvernement du Québec

Décret 1331-2021, 20 octobre 2021

CONCERNANT la nomination de madame Anne Boucher comme sous-ministre adjointe au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Anne Boucher, directrice générale des services à la gestion, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, cadre classe 1, soit nommée sous-ministre adjointe au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, administratrice d'État II, au traitement annuel de 169 910 \$ à compter du 21 octobre 2021;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées s'appliquent à madame Anne Boucher comme sous-ministre adjointe du niveau 1.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

75811

Gouvernement du Québec

Décret 1333-2021, 20 octobre 2021

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation officielle du Québec à la 30^e réunion annuelle des parties à l'Accord trinational sur l'agriculture qui se tiendra du 25 au 27 octobre 2021

ATTENDU QUE la réunion annuelle des parties à l'Accord trinational sur l'agriculture se tiendra à Arlington (Virginie), du 25 au 27 octobre 2021;

ATTENDU QUE le premier alinéa de l'article 34 de la Loi sur le ministère des Relations internationales (chapitre M-25.1.1) prévoit que toute délégation officielle du Québec à une conférence ou réunion internationale est constituée et mandatée par le gouvernement;

ATTENDU QUE le premier alinéa de l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (chapitre M-30) prévoit que toute délégation officielle du Québec à une conférence ministérielle fédérale-provinciale ou interprovinciale est constituée et mandatée par le gouvernement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et de la ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne :

QUE le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, monsieur André Lamontagne, dirige la délégation officielle du Québec à la 30^e réunion annuelle des parties à l'Accord trinational sur l'agriculture qui se tiendra du 25 au 27 octobre 2021;

QUE la délégation officielle du Québec, outre le ministre, soit composée de :

— Monsieur Jean-Bernard Marchand, conseiller politique, Cabinet du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;

— Monsieur Bernard Verret, sous-ministre adjoint, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;

— Madame Hélène Trépanier, médecin vétérinaire en chef, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;

— Monsieur Jean-François Hould, directeur du Bureau du Québec à Washington, ministère des Relations internationales et de la Francophonie;

— Monsieur Yvon Doyle, directeur, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;

QUE le mandat de cette délégation officielle soit d'exposer les positions du gouvernement du Québec et ait pleins pouvoirs pour faire valoir les intérêts de ce gouvernement, conformément à la recommandation ministérielle du présent décret.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

75813